

Portes Infos

Le journal - N° 12 - Mai 2010

2^E FORUM NATIONAL
DE LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE p 7

AGRÉMENT MJC
CENTRE SOCIAL

p 10-11



PHOTO DE COUVERTURE :
LA PLACE MAURICE CATY INAUGURÉE p 6

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax ser. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Tél. : 04 75 57 83 83

Permanence premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultation des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Lundi de 16 h à 18 h 30, du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 9 h à 11 h. Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90

PHARMACIES DE GARDE

MAI

Samedi 29, lundi 31 : Chœur

JUIN

Samedi 5, lundi 7 : Les Cèdres

Samedi 12, lundi 14 : Gauthier

Samedi 19, lundi 21 : Chœur

Samedi 26, lundi 28 : Les Cèdres

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48, 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre

de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier, maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde, 2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne, 3^e adjoint

(sport, vie associative), le jeudi de 18 h à 19 h 30

Jocelyne Couriol, 4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15 et permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 11 h

Jean-Michel Bochaton, 5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin, 6^e adjoint (état-civil, vie scolaire,

restauration scolaire), le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge, 7^e adjoint

(finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb, 8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland, conseiller municipal délégué (enseignement),

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15 le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué, (travaux et marchés publics)

La solidarité, une valeur d'avenir

S'il fallait résumer en une phrase l'annonce par le premier ministre du plan d'austérité marqué par le gel des dépenses de l'Etat pour les 3 années à venir, elle serait : "les français vont payer".

Considérant que les marchés financiers décident de tout, le gouvernement s'est mis à leur service. Il applique avec zèle le Traité européen de Lisbonne qui s'appuie sur le dogme de la "concurrence libre et non faussée".

Les conséquences vont être dramatiques pour les habitants car ce sont les services publics, si utiles à la vie quotidienne qui vont être "massacrés". Mais cela ne leur suffit pas, le chef du gouvernement a également déclaré que les collectivités locales, donc les communes, devraient faire les mêmes sacrifices.

On comprend mieux dans ce cadre les projets gouvernementaux de réforme territoriale et de fin de la taxe professionnelle. Il ne doit rester aucun obstacle aux marchés financiers. Dans ces conditions, les services publics locaux sont en très grand danger.

Comment Portes-lès-Valence et les autres communes vont-elles continuer à développer des services qui combattent les inégalités sociales et territoriales ? Comment accepter que dans cette période où les gens souffrent des conséquences de "leur crise financière", ce pouvoir décide de s'attaquer à tous les outils de solidarité ?

L'heure ne doit pas être à la résignation. Ensemble, élus, habitants, mouvement social, nous devons nous mobiliser pour mettre en échec les politiques libérales qui s'exercent sur le dos des peuples d'Europe.

C'est dans cet esprit de résistance que notre commune organise les 4 et 5 juin le 2^{ème} Forum national de la démocratie participative. Ainsi, Portes-lès-Valence accueillera des élus de nombreuses villes et des citoyens qui dans leurs quartiers veulent s'impliquer pour mettre en œuvre des projets collectifs.

Je regrette que l'opposition portoise de droite ne s'inscrive pas dans cette démarche et ne trouve de raison d'exister que dans les attaques personnelles. Ce n'est pas la conception que j'ai du débat démocratique qui doit rester courtois et respectueux.



Ainsi, lors du débat public sur le PLU (plan local d'urbanisme) qui revêt une importance fondamentale pour l'avenir de Portes-lès-Valence, aucun élu de l'opposition n'est venu participer en Mairie à la rencontre avec la population. La démocratie n'a rien à gagner d'une telle désinvolture. Les Portoïsiens non plus.

Quant à la majorité municipale, elle est au travail. Ce qui compte pour nous n'est pas de paraître mais tout simplement d'être... Être à vos côtés pour porter les valeurs de la solidarité et de la justice sociale, être avec chacun de vous pour dérouler l'ensemble de nos projets, pour le bien commun de tous les portoïsiens.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Après l'expo, vers une coopération décentralisée avec Huéscar

La visite du maire de Huéscar, Augustin Gallego Chillon, à Portes en a été le déclencheur.

Quand on dit que la culture rapproche les hommes, il ne s'agit pas d'une formule creuse. L'exposition des travaux de José de Huéscar, dessinateur de BD, au centre culturel Louis Aragon en est la preuve.



Une riche rencontre entre le maire de la ville de Huéscar, Augustin Gallego Chillon et Pierre Trapier maire de Portes-lès-Valence

José de Huéscar portait le nom d'une cité andalouse de la province de Grenade. Cette commune va consacrer un bâtiment du XVIII^{ème} siècle pour la fondation qui portera son nom. Le maire de cette cité, dont la population (un peu plus de 8 000 habitants) est proche de la commune de Portes est venu le mercredi 14 avril visiter l'exposition. À cette occasion Augustin Gallego Chillon rencontra le maire, Pierre Trapier. Après la visite de l'exposition, le maire invita son homologue espagnol à découvrir le Train-Théâtre et la salle Fernand Léger. Et très vite, on s'aperçut que, malgré la distance, les deux cités, la dauphinoise et l'andalouse, présentaient des points

communs permettant d'envisager une coopération décentralisée.

Sur le plan culturel tout d'abord. Un patrimoine ancien pour Huéscar, des équipements modernes faisant déjà partie du patrimoine portois. À ce titre, il serait intéressant pour des élèves ou des collégiens portois de visiter la richesse de la cité andalouse. Sur le plan de la défense de l'environnement. Huéscar, tout comme Portes, est engagée dans une démarche Agenda 21.

Enfin, en ce qui concerne la démocratie participative, la démarche mise en œuvre dans notre commune a beaucoup intéressé le maire de Huéscar.

Toutes raisons qui justifient, dans le courant de l'année la signature d'une convention entre les deux communes.

CTAV : 180 000 voyages en plus en six mois sur l'agglo!

Le bilan des six premiers mois du réseau "CLE & perspectives" de la CTAV, a été présenté récemment lors d'une conférence de presse en présence d'Alain Maurice, président de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, Pierre Trapier, vice-président aux déplacements urbains, et M. Arthur Nicolet, directeur de la CTAV. Il s'avère positif avec une fréquentation en hausse de 10 % depuis septembre 2009.

Le 31 août dernier, le réseau CTAV, opéré par Veolia Transport Valence et le service public de l'agglomération valentinoise, s'est officiellement mis en place pour offrir aux valentinois une rentrée facilitée, par le biais du nouveau réseau CLE. Les premiers résultats sont encourageants et des perspectives d'amélioration sont en cours.

Dans un souci de rendre toujours plus attractifs les transports en commun, le réseau de bus CTAV s'est transformé en un réseau baptisé CLE : Clair, Lisible & Efficace. Depuis septembre 2009, la fréquentation ne cesse d'augmenter, dépassant les 10 % (*) sur le début 2010. En terme de voyages cela représente près de 180 000 voyages supplémentaires depuis septembre. Avec une telle dynamique, l'objectif de 1 million de voyages supplémentaires par an d'ici à 2011 sera tenu. Le réseau CLE séduit aujourd'hui l'ensemble de la population. Près de 1500 nouvelles personnes ont souscrit à un abonnement au réseau dont 200 salariés. Cette hausse concerne également les services spécifiques : + 120 % de transport à la demande, et + 53 % pour

le service pour personnes à mobilité réduite. Les chiffres confirment donc l'efficacité du réseau de bus CTAV. Ces bons résultats, qui contrebalancent largement la tendance nationale (+ 0,2 % de fréquentation) sont le fruit de l'engagement de l'ensemble des élus et de la CTAV pour porter l'amélioration du réseau de l'agglomération ; et ils confortent l'idée de persévérer et des améliorations sont en cours pour être opérationnelles dès la rentrée ! On notera aussi avec satisfaction que le stand de la CTAV présent devant le collège Jean Macé début janvier 2010 aura permis la réalisation de 56 cartes d'abonnement de collégiens. Un bel exemple à suivre !

(*) à structure calendaire similaire

Le plan local d'urbanisme révisé

Après plusieurs réunions, le conseil municipal a révisé le PLU

Le Plan local d'urbanisme est une vision stratégique de développement du territoire. Il dessine donc les contours à long terme - de dix à quinze ans - de la commune, comme le souligne le maire, Pierre Trapier. Le jeudi 29 avril, une réunion de présentation était organisée en mairie avec le cabinet Pascale Blanchet. Le lundi 10 mai, le conseil municipal valida la révision du PLU de la commune à l'unanimité.

Le 26 mai 2009 (voir Portes-Infos Juin n°2) une première réunion avait été organisée au cours de laquelle le diagnostic et les enjeux avaient été présentés : évaluation socio-économique et diagnostic urbain, portant sur la démographie, les logements, l'habitat, les activités économiques, les déplacements et la prise en compte des risques.

Comme le rappela Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé de l'urbanisme et de l'agenda 21, le 6 juillet 2009, le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) avait été présenté au conseil municipal. Il comporte quatre grandes thématiques : l'habitat et le développement urbain, les activités économiques, le fonctionnement urbain et la qualité de la vie et enfin la qualité environnementale, ce qui inclut les paysages et le patrimoine. L'agenda 21, dont le 3^{ème} forum s'est tenu le mercredi 7 avril lors de la semaine du développement durable, a repris les grandes lignes du PADD en établissant des propositions et 40 actions.

Le PLU au conseil municipal

Après le vote par le conseil municipal de la révision du Plan local d'urbanisme de la commune, une phase de concertation de trois mois s'engagera avec les services de l'État. A la rentrée de septembre, une enquête publique sera lancée avant le vote

définitif du conseil municipal en fin d'année.

Lors de sa séance du lundi 10 mai, Raymond Rinaldi présenta le bilan de la concertation et l'arrêt du projet. On retiendra notamment, dans ce document la volonté de maîtrise du foncier avec un rythme de construction de 70 logements/an et, au chapitre transports, une réserve foncière pour la halte ferroviaire pour laquelle la municipalité entend faire valoir ses arguments. Sylvie Mourzelas, conseillère municipale, reviendra également sur ce chapitre et évoqua l'intermodalité et le développement des transports doux. Thème également repris dans l'intervention de Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l'économie qui se félicita des réserves environnementales prévues et du souci du Plan local d'urbanisme portois de maintenir, dans ses priorités, des zones de développement économique. Claude Campagne, maire-adjoint, tint à féliciter les techniciens ayant œuvré au projet ainsi que les habitants ayant participé aux réunions. Il remarqua que le PLU s'est aussi penché sur le développement des équipements sportifs à venir et se réjouit qu'il ait inscrit des modes de déplacements doux (piétons, cyclistes) entre ces équipements et les établissements scolaires. Le maire, quant à lui, mit en avant la transversalité existant entre ce PLU et l'Agenda 21 avec ses 40 actions.

Une aide à des jeunes bloqués par les cendres

De façon plus anecdotique, dans ce conseil municipal dont on peut lire le compte-rendu exhaustif sur le site Internet de la Ville, il est à noter l'aide que la municipalité a accordée à cinq jeunes Portois partis en avril en Irlande avec l'association "Atout jeune". Devenant revenir le 14 avril, leur avion fut blo-



Des participants soucieux du devenir de leur ville

qué par le nuage de cendres du volcan islandais Eyjafjöll, retardant leur retour d'une semaine. Echanges de courriers entre mairie et ambassade (restés sans réponse), lettre des parents, bref, il y avait urgence pour nos cinq jeunes. Mais cette semaine a engendré un surcoût. D'où cette décision du conseil municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association, soit 200 € par jeunes. "Merci" ne purent s'empêcher de dire ceux-ci, présents lors de cette séance qui fut également pour eux une expérience de la démocratie locale telle qu'elle s'exprime dans son assemblée.

SORTIE NATURE AU BOIS DE LA CHAFFINE

Le samedi 12 juin est organisée une sortie nature et d'initiation à la botanique au bois de La Chaffine. Une occasion de découvrir cet espace revalorisé.

Rendez-vous à 14 h au parking côté maison retraite des Chênes.

La place Maurice Caty inaugurée le 8 mai

Le jour de la commémoration du 65^{ème} anniversaire de la capitulation nazie, un hommage à la résistance portoïse

Au printemps, deux dates marquent de façon solennelle la fin de la Deuxième guerre mondiale : la libération des camps, le dimanche 25 avril, et le 8 mai, la capitulation de l'Allemagne nazie. Ces deux dates font l'objet de cérémonies au monument aux morts, square Capitaine René Ladet. Mais, cette année, date du 65^{ème} anniversaire, était marquée par l'inauguration, dans le quartier Ouest, face à la salle Fernand Léger, de la place Maurice Caty.

On connaît la vigilance de Guy Debard, président du comité d'entente des anciens combattants, au devoir de mémoire. C'est donc à la demande de ce dernier que la municipalité a décidé de donner le nom d'une place de la commune à ce jeune cheminot résistant tué au combat sur le front de la Maurienne, quelques jours avant la fin de la guerre, à l'âge de 23 ans.

Le dévoilement de la plaque fut effectué par M. Tardy, un membre de sa famille, en compagnie de Guy Debard et de Pierre Trapier, en présence d'une foule nombreuse.

Guy Debard rappela l'itinéraire de Maurice Caty, originaire de Saint-Bonnet-de-Galaure, arrivé à Portes en 1940 pour entamer sa carrière à la SNCF. De lui, ses copains, René Ladet et Willy Chave ont pu dire « *qu'il était la gentillesse même, très*

Lors du dévoilement de la plaque



discret, sérieux, d'un courage à toute épreuve, on pouvait lui faire confiance en toutes circonstances ».

Il entre dans la résistance en 1942 à l'âge de 20 ans et à compter du 15 janvier 1943 est un membre actif du groupe franc de René Ladet. Il participe à toutes les actions de la résistance portoïse, 43 répertoriées dans notre région dont le sabotage d'un train de permissionnaires allemands le 28 janvier 1944. Il participe également aux opérations du plateau de Combovin, à la bataille du Vercors et à la libération de Portes. Après la résistance, il continue le combat dans l'armée régulière avec le grade d'adjudant.

Le choix de l'emplacement de la place Maurice Caty n'est pas anodin. Comme le rappela Guy Debard, « *c'est ici que se situaient les chalets SNCF qui à l'époque étaient le cœur de la résistance portoïse. C'est ici même, à quelques mètres de là, dans les chalets N° 2, 3 et 22, que les actions étaient décidées par l'ensemble des résistants portoïse ; c'est donc un lieu historique* » soulignera le président du comité d'entente des anciens combattants.

Le maire, Pierre Trapier, revint sur la signification de la capitulation de l'Allemagne nazie qui marque aussi « *la fin d'un cauchemar, du génocide des juifs, la défaite du*



Une assistance nombreuse pour cet hommage au jeune résistant cheminot

racisme, du totalitarisme le plus immonde, de la haine aveugle et barbare érigée en système politique et portée par une idéologie criminelle fasciste (...) Nous savons ce que nous devons à Maurice Caty et aux hommes de sa trempe qui ont combattu pour nous délivrer de cette oppression sans précédent dans l'histoire de l'humanité ».

Cette inauguration est aussi un hommage aux cheminots qui ont payé un très lourd tribut durant la guerre. La pose de cette plaque, soulignera le maire, « *c'est participer à entretenir en permanence, à ciel ouvert, le souvenir et le sacrifice d'hommes et de femmes ayant fait le choix de ne jamais vivre à genoux. C'est se rappeler, comme le dit si bien le poète martiniquais Aimé Césaire, anti-esclavagiste récemment disparu : « Se rappeler que le combat, le séculaire combat pour la liberté et la fraternité, n'est jamais entièrement gagné, et que c'est tous les jours qu'il vaut la peine d'être livré ».*

Repris par l'assistance, "Le chant des partisans" et "La Marseillaise" ont fait de cette inauguration un moment d'une intense émotion.

Forum national de la démocratie participative

Après Grigny, c'est Portes-lès-Valence qui accueillera ce 2^e forum.

Il s'agit de la 2^{ème} édition, la première s'est déroulée en juin 2009 à Grigny. Ce forum, les 4 et 5 juin prochain, est à destination des habitants et des collectivités (élus et services) de toute la France, pour que chacun puisse partager et échanger leurs expériences autour des enjeux de partage et d'exercice du pouvoir.

Le forum est conçu pour que tous puissent y trouver leur place, qu'il s'agisse de collectivités intéressées par la démocratie participative sans être encore dans la démarche, de collectivités travaillant de manière récente à la démocratie participative, de celles ayant une forte expérience ou encore d'habitants, d'associations, de conseils de quartier.

Créer l'événement sur le thème de la démocratie participative apportera également un éclairage supplémentaire pour celles et ceux qui sont mobilisés face au démantèlement de la République, de la démocratie locale, à la suppression de la Taxe professionnelle et à l'éloignement des citoyens des lieux de décision, à la casse des services publics, à la disparition progressive de l'essentiel des communes et, à terme, de tous les départements, voulus au plus haut sommet de l'Etat.

La journée du vendredi abordera toutes ces questions, mais aussi prolongera en ateliers "démopart box" et en assemblée plénière les échanges sur la mise en place de conseils de quartiers, leur organisation, leur structuration, leurs champs d'intervention, les budgets participatifs dans le cadre communal, intercommunal, départemental ou

régional, entre autres.

Le samedi, ouvert à tous, sera consacré à la présentation de la Charte sur la démocratie participative, dont la ville de Portes est co-signataire et au lancement du réseau des villes impliquées dans la démocratie participative, avec un débat avec la population. Ce sera le matin à la salle Georges Brassens, avec en clôture un apéritif avec concert du groupe Manbous sur la place de la mairie. Cette initiative se terminera par le lancement d'un réseau des collectivités engagées dans la démocratie participative et à la signature d'une charte, avec apéritif participatif et concert.

Les conseils de quartiers, la MJC et les associations portoises sont impliqués dans ce forum. Valence Agglo Sud Rhône-Alpes est partenaire de ce forum où sont attendues 200 à 300 personnes.

Programme

VENDREDI 4 JUIN

- 8 h 30 : Accueil des participants
- 9 h : Mot de bienvenue de Pierre Trapier, maire de Portes et "passage de relais" par René Balme, maire de Grigny, qui a accueilli la 1^{ère} édition du forum. La journée sera animée par Patrick Norynberg, cadre territorial en charge des démarches participatives au Blanc-Mesnil (93).
- 10 h : Ateliers. Lieux : salle Georges Brassens, Centre culturel Louis Aragon et salle des mariages en mairie.

ATELIER 1 :

"Intervention citoyenne et services publics". Grand témoin, Bernard Defaix, président de la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics.

ATELIER 2 :

"Démocratie participative et finances locales". Grand témoin : Caroline Saint-Hilaire, adjointe au maire de Morsang-sur-Orge.

ATELIER 3 :

"Démocratie participative et lieux de décision". Grand témoin : Yves Berthelin, adjoint au maire

d'Allonnes (72), en charge de la démocratie participative.

- 12 h : Repas à l'Espace Cristal.
- 14 h : Démopart Box, la démocratie participative interactive ! Avec la participation de Paul Ariès, politologue
- 16 h : Plénière, débat autour des priorités définies par les groupes de la Démopart Box.
- 17 h : Adoption de la charte des villes impliquées dans la démocratie participative et création du réseau des villes. Animé par Yves Remy, directeur du Cidefe.
- 18 h - 20 h : Soirée de l'Agglo, "Quel dialogue territorial sur une agglomération ?"

SAMEDI 5 JUIN

- 9 h : Accueil des participants place de la mairie.
- 9 h 30 : La démocratie participative en régions. Avec François Auguste, conseiller régional, des élus d'autres régions, conseillers généraux, maires, habitants, nous tirerons les enseignements des démarches participatives

mises en oeuvre dans les territoires et réfléchissons aux projets d'avenir sur le thème "Régions et Départements au coeur des processus participatifs."

- 11 h : Dans l'agglomération Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, l'originalité de Portes-lès-Valence en matière de démocratie participative. En présence de Pierre-Antoine Landel, vice-président de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes en charge de la démocratie participative, du conseil municipal de Portes, des responsables des 3 conseils de quartiers portoises, des habitants, des responsables associatifs locaux.
- 12 h : Signature publique de la charte et annonce de la création du réseau des villes.
- Mot de conclusion de Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence et de Jacques Bourgoïn, maire de Gennevilliers, ville accueillant l'édition 2011 du forum national de la démocratie participative.
- Apéritif-concert
- 13 h : Repas

Un forum du recrutement à l'Espace Cristal

L'Espace Cristal est devenu, au niveau de l'agglomération, un lieu privilégié pour les forums concernant l'emploi.



Après celui des jobs d'été, début avril, se tenait, le mardi 27 avril, le forum de recrutement multi-secteurs organisé par Pôle emploi Valence-centre en partenariat avec la municipalité portoïse.

Trois entreprises représentant notamment le commerce, la restauration, l'interim, mais aussi la Défense avec la gendarmerie, la

police nationale et l'armée de terre y étaient représentées. Les demandeurs d'emploi avaient été contactés, les uns envoyés par leur conseiller référent, les autres invités en fonction du métier recherché et des profils de postes proposés. L'intérêt de ces forums est de permettre une rencontre directe entre l'entreprise et le demandeur d'emploi, permettant notamment à ce dernier de passer la barrière du CV. Ce forum a accueilli 725 visiteurs (dont 59 Portoïses). 90 postes environ étaient à pourvoir.

“Solertec” son deuxième bébé

Trente-cinq ans, maman d'un enfant de 16 mois, Louiza Icherbane, Portoïse depuis 2001 a créé en mars sa société : Solertec. Elle pose des films solaires sur des véhicules ou des bâtiments, que ce soit pour des particuliers ou des professionnels.

Louiza a été décoratrice à l'atelier Bruno, autrefois à Portes, aujourd'hui à Etoile. Elle y fera son apprentissage avant de passer son CAP de graphiste décorateur. Après avoir travaillé à Bourg-de-Péage pour les enseignes Puzin, elle travaille trois ans dans une entreprise de pose de films solaires sur véhicules et bâtiments. Après son congé maternité, elle fait, comme elle dit, son “deuxième bébé”.

Il s'appelle Solertec (techniques solaires). L'avantage des films solaires n'est plus à démontrer. Que ce soit pour le rejet de la chaleur en fonction de la teinte choisie (jusqu'à 56 %), la protection de l'habitable contre la décoloration, le renforcement de la vitre et également la discrétion. Louiza Icherbane qui a participé à la foire commerciale de Portes en mai, se déplace chez ses clients.

Louiza Icherbane qui a participé à la foire commerciale de Portes en mai, se déplace chez ses clients.

*Coordonnées :
06 01 72 09 32*



“Good Destock” tout pour la maison

À 26 ans, Bastien Hertling, déjà papa de trois enfants, en est à sa troisième orientation professionnelle. Titulaire d'un CAP puis d'un BEP en hôtellerie, il attaque sa vie professionnelle dès l'âge de seize ans.

Quittant Paris pour la Drôme, en 2002, il passe un CEP puis un BEP dans la vente action marchande à l'AFPA. Il travaillera ensuite dans les grandes enseignes de l'électroménager. Jusqu'à ce matin où, se levant, il se dit : « Pourquoi ne pas vendre moi-même ? ».

Ce sera chose faite à l'automne 2009 où il crée sa société “Good Destok”.

Une troisième carrière commence alors pour ce Portoïse. Mais plus qu'un long discours, une visite sur son site sera plus instructive.

*Coordonnées
06 03 34 02 51
www.
gooddestok.fr
mail :
gooddestok.
free.fr*



L'auberge change de propriétaires

L'auberge des Auréats est située... aux Auréats. Plus précisément au 14 impasse Aulagnier, dans l'avenue Pierre Brossolette, la première à droite après le rond-point d'E 26. Elle vient de changer de propriétaire. C'est aujourd'hui Christine Skupien et son fils Terry qui ont repris le flambeau.

L'auberge des Auréats ouvre ses portes à ses clients le mardi 25 mai. Elle a été reprise par Christine Skupien, 50 ans, et son fils, Terry, 22 ans, qui sera au piano, enfin, nous voulons dire qu'il sera cuisinier. Car si Christine exerça sa profession dans le commerce,

Terry, depuis sept ans, donc dès son adolescence, voue une véritable passion à la cuisine. Il sera secondé par deux apprentis en cuisine et Christine, en salle, officiera avec deux autres serveurs, un homme et une femme. Comme dans toute reprise, des choses restent en place et d'autres se modifient. Ce qui est gardé, c'est la formule du midi de repas complet à 12 €. Restent les formules sans dessert à 10 € 50 avec un buffet d'entrées qui fit la renommée de l'enseigne. Et l'entrecôte-frites (un classique, et même un grand classique !) avec dessert à 15 €. Ce qui change, c'est l'ouverture les soirs des fins de semaine, à partir du jeudi, et tout le week-end. Pour ces soirées-là, Terry, le jeune chef, va mitonner des repas où il ira tutoyer la gastronomie avec des produits toujours frais, mais aussi avec



des produits plus "nobles". La fête de mères est l'occasion d'offrir un repas soigné, de gastronomie traditionnelle à 29 €. Signalons que l'auberge des Auréats offre la possibilité d'organiser des banquets sous réservation. Pour des fêtes, des anniversaires, des mariages.

Renseignements : 04 75 57 53 38



**Samedi 29 Mai
de 10h à 16h**

«1 rendez-vous important»

à l'Etablissement Français du Sang de Valence

«inscriptions non stop»

sur le fichier des Donneurs de Moelle Osseuse

**2400 malades,
en France
attendent une
greffe
de moelle osseuse**

**«leur chance,
c'est vous»**



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les demandes de greffes sont en très fortes augmentation, mais les donneurs manquent à l'appel.

Mobilisez-vous : donneurs, greffés, médecins, répondront à toutes vos interrogations.

Restauration sur place et animations pour les enfants.



Renseignements

N° Vert 0 800 309 900

www.rhonealpes.donusang.net



Les rencontres de "Portes-Entreprendre"

Depuis son installation, la nouvelle municipalité a engagé de multiples initiatives en partenariat avec les entreprises de la commune. Et ce grâce au travail de fond effectué par son service économique qui a permis de créer un climat de confiance, de réactivité, de mise en réseau au service des petites et grandes entreprises. Aujourd'hui, la municipalité veut faire plus et mieux.

Dans le climat de crise économique, un lieu se crée, où mairie et entrepreneurs pourraient se retrouver régulièrement sur des sujets qui concernent les entreprises, sans toutefois que la municipalité se substitue aux différentes structures existantes.

C'est l'objectif de "Portes-Entreprendre" qui, dans le cadre du café du Train-Théâtre a programmé trois rencontres en 2010.

- Jeudi 27 mai, de 9 h à 11 h : Informations sur le fonctionnement des appels d'offres et des marchés de la ville de Portes-lès-Valence.
- Jeudi 8 juillet : Le site Internet de la commune : comment y communiquer vos activités professionnelles.
- Jeudi 18 novembre : Comment intégrer le transport en commun dans le plan de déplacement des salariés.

La MJC retrouve son agrément centre social

Son objectif : "Bien vivre ensemble à Portes-lès-Valence"



Dans les locaux de la MJC, lors de la présentation

Le samedi 17 avril était présenté publiquement l'agrément "centre social" de la MJC.

Une fois n'est pas coutume, commençons par une conclusion, celle du maire, Pierre Trapier et en citant Bénigno Cacérès, résistant dans le maquis du Vercors : « L'éducation populaire, c'est l'ensemble des moyens qui permettent de donner à tous les hommes, l'instruction et la formation nécessaires afin qu'ils deviennent des citoyens aptes à participer activement à la vie du pays ». Car, finalement, l'agrément "centre social" porte l'empreinte de l'éducation populaire. Mais n'est pas labellisé qui veut ! Pour cela, il fallut près de deux années de travail mené par l'équipe de la MJC, en collaboration avec les élus de la commune, la CAF et la Fédération Rhône-Alpes des MJC, mais aussi les associations, les structures locales et les citoyens. Dès mars 2008, l'équipe municipale, sous l'impulsion de Pierre Trapier, maire, de Marjolaine Borde, adjointe au maire en charge de la culture et d'Ali Chaabi, conseiller municipal en charge de la jeunesse, a engagé une ré-

flexion sur l'évolution de la MJC, suite à la demande du Bureau de cette dernière qui souhaitait retrouver l'agrément "centre social". Une étape sera franchie en septembre 2008 avec le recrutement d'un directeur de la MJC, condition sine qua non pour obtenir l'agrément.

Des services supplémentaires, pour les portois(es) et une démarche d'éducation populaire

Dès lors, le travail s'est amplifié afin de donner au projet d'agrément "centre social" une dimension sociale sur son territoire. Aujourd'hui, l'obtention de moyens supplémentaires avec cet agrément "centre social" permettra d'étoffer l'équipe permanente de la MJC et de développer un certain nombre d'actions, dans la MJC, mais aussi en direction des habitants, des familles portois(es).

Les objectifs généraux de la MJC-Centre social

- Renforcer le lien social et la vie sociale ; mieux accueillir, écouter et accompagner les habitants dans un environnement local et global de crise économique ; susciter la participation et les initiatives citoyennes.
- Favoriser et accompagner l'expression des pratiques culturelles de la population présente sur le territoire ; contribuer à la prise de conscience des potentialités d'expression artistique et permettre l'acquisition de connaissances, de compétences nouvelles, aider à se construire un avis.
- Prendre en considération les jeunes dans toutes leurs dimensions :
 - collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en formation, en demande d'emploi
 - favoriser l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles
 - favoriser l'autonomie, permettre le développement de projets
 - accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle
 - favoriser la mobilité, la rencontre
 - contribuer à l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être.



Valérie Piguet, présidente de la MJC avec Pierre Trapier, maire et Raymond Rinaldi, président de la CAF

La parentalité, un des thèmes de la MJC - Centre social

Le jeudi 8 avril s'est tenue une réunion dans le hall du centre culturel Louis Aragon réunissant des représentants des MJC du canton (Véronique Hillion-Cuadrado, directrice et Valérie Piguet, présidente de la MJC de Portes, Lionel Verret, de la MJC de Beaumont, Gwenaël Le Nezet, de la MJC d'Etoile), des parents d'élèves avec Nadine Moulin pour la FCPE du collège Jean Macé et Stéphane Demez, son CPE. Il s'agissait de réfléchir aux projets d'actions à développer autour du thème de la parentalité. De cette réunion est sortie l'idée d'un forum cet automne, dans les différentes villes du canton, avec pour thème les problèmes d'orientation qui se posent à des jeunes gens âgés de 13-14 ans, quand on leur demande de faire des choix.



Dans la semaine du développement durable

La MJC-Centre social s'est inscrite dans la semaine du développement durable qui s'est déroulée du 31 mars au 9 avril à travers deux initiatives. Tout d'abord la tenue d'un café-citoyen au bar-restaurant "Le Mencarelli", le



vendredi 2 avril, sur le thème "Le Bio...de A à Z" et, d'autre part, le vendredi 9 avril, en clôture de cette semaine avec un goûter bio, des jeux en bois et un apéro de clôture.



Le printemps du centre de loisirs

Sur le thème : *Le centre de loisirs fait sa comédie !*



Dans le bois des Brûlats

Entre 51 et 70 enfants, encadrés par 8 animateurs ont fréquenté le centre de loisirs pour ces "petites vacances" au goût printanier.

Le théâtre est désormais une activité proposée par le centre de loisirs. De façon logique, les animateurs ont proposé des activités sur le thème de la comédie.



Ambiance printanière

Les moyens utilisés ont été : le théâtre (création d'une histoire et représentation), le mime, le chant, la fabrication d'instruments, la photo en noir et blanc, danse hip hop.

La pédagogie : les jeunes du centre de loisirs ont eu le choix des activités et ont

ainsi pu se diriger vers les activités qui leur plaisaient. Toutefois, rien n'était figé. Ainsi les différents groupes d'âges se sont naturellement mélangés et se sont investis dans des créations diverses et variées des autres groupes. Cette création collective s'est traduite par la représentation d'une histoire qui se déroulait dans le Far West, mais aussi à l'est. Les enfants ont raconté une histoire mais aussi présenté une danse du folk.

Du Far West, il en fut question avec la visite de l'exposition de José de Huéscar, au centre culturel, qui tombait à point nommé.

En plus des activités traditionnelles, mais suscitant toujours l'engouement, que sont le graff, l'escalade, les grands jeux, les enfants, grâce à l'intervention de Nicole Boueste, ont proposé le Tshaka ball, qui se prononce comme il s'éternue. Ce jeu se joue avec une petite balle et permet d'utiliser et de prendre conscience de toutes les parties de son corps. Il permet de faire des amortis, des portés, des boulés, des blocages et diverses chorégraphies.

Mais avril, le mois de Pâques, c'est aussi celui du chocolat qui, pour l'occasion s'était mis dans tous ses états. D'où vient-il ?

Quelle est son histoire ? Avec, en prime, confectionner son chocolat, mais "amélioré" et le déguster. Le cinéma fut aussi au programme avec une séance "La princesse et la grenouille" et des jeux de coopération.



Animation après la visite de l'exposition de José de Huéscar

Mais revenons au théâtre avec l'intervention de Michèle Le Roux, metteur en scène, qui a fait essentiellement travailler les enfants sur l'improvisation avec la présentation de saynètes aux familles.

Inscriptions pour les vacances d'été : Prendre contact avec le secrétariat de la MJC à partir du 1^{er} juin au 04 75 57 00 96.



Scène d'improvisation

Pour le maintien à domicile

Une convention triennale signée entre le CALD et la municipalité

La Ville de Portes les Valence et son CCAS ont décidé de renforcer la politique de proximité auprès des publics âgés et handicapés. Une convention triennale 2010-2012 est donc signée avec le CALD (Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme). Ceci s'intègre dans la politique municipale de renforcement des services de proximité auprès des populations fragiles, notamment sur la question du maintien, ou du retour, à domicile.

Le CALD (créé en 1963) œuvre avec diverses municipalités de la Drôme, à l'adaptation du logement des personnes âgées et des personnes handicapées. Son objectif premier est la prévention pour faciliter le maintien à domicile. Cette action éminemment sociale s'adresse aux personnes âgées, et tout particulièrement, celles à revenus modestes. Elle concerne également toutes les personnes handicapées dans le cadre des nouvelles politiques publiques en leur faveur, pilotées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH de la Drôme).

Grâce à l'appui du Département de la Drôme, de l'ANAH, des Caisses de Retraite, de la Région Rhône-Alpes et de certaines villes, dont Portes-lès-Valence, le CALD agit pour répondre aux besoins croissants en ce domaine. Les techniciens du CALD se déplacent à domicile, effectuent un diagnostic de l'habitat, relèvent les contraintes techniques et échangent avec la personne sur ses besoins, pour réaliser une étude personnalisée du projet. L'enjeu est d'adapter des aménagements appropriés à la personne et à ses propres difficultés.

Le CALD sécurise le projet d'adaptation du logement et apporte ses compétences d'ingénierie administratives et financières, en lien avec les différents partenaires sociaux. Pour les habitants de Portes-lès-Valence, un numéro vert est en place, avec des engagements de délai de visites des techniciens du

CALD, pour un service encore amélioré. En articulation avec les politiques municipales, les services du CALD s'efforcent de développer leur action en direction de ces publics sensibles, de manière à leur apporter des réponses adaptées à travers une prestation de qualité.

Pour tous renseignements, contacter le CALD au n° Vert : 0 800 779 699 aux jours et heures de bureaux : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h 30 (13 h - 16 h 15, le vendredi), ou par courriel : acp@dromenet.org

LES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

Pierre Trapier, maire ; Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint ; Jocelyne Couriol, maire-adjointe chargée du logement, des personnes âgées et du CCAS ; Huguette Hély, conseillère municipale ; Pierre Favrat, président du CALD ; Alain Mor, Michèle Layes-Cadet, administrateurs du CALD ; Jean-Luc Piolet, directeur du CALD ; Véronique Enjolras, responsable du service

Des enjeux de société

Lors de la signature de cette convention, Pierre Favrat, président du CALD a notamment déclaré : « *Le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées est un enjeu de notre société. Le logement peut être un moment d'insertion.* » « *Cette convention de trois ans avec une municipalité permet une stabilité, un travail de fond et de proximité.* » « *Un autre enjeu de notre société est le développement de la pauvreté. Elle est due au chômage, mais aussi est accompagnée d'un logement de mauvaise qualité. Pour le CALD, le logement peut être un moyen pour des familles de s'en sortir.* » « *Nous nous inscrivons dans une réhabilitation durable. Les factures de chauffage sont un des éléments qui, par exemple, grèvent le budget des familles.* »

Pour sa part, Pierre Trapier, maire, a notamment déclaré : « *Les axes qui fondent l'action*



aide aux particuliers ; Marie-Claude Abadie, responsable du secteur Drôme de Pluralis ; Hervé Rey, technicien de Pluralis et Gilles Deroux, représentant de DAH.

QUELQUES CHIFFRES..

La ville de Portes compte plus de 1300 personnes de plus de 60 ans, dont une part importante avec de faibles ressources, les rendant ainsi éligibles à l'obtention d'aides de l'Etat, via l'Agence pour l'Amélioration de l'Habitat.

du CALD se conjuguent avec les ambitions politiques de notre municipalité. Pour des logements adaptés, ceux-ci sont par exemple inscrits dans les actions de notre Agenda 21. » « *Malgré un développement démographique avec l'apport de population jeune, la population portoise compte un nombre important de retraités. D'où un besoin d'agir de façon préventive face à la perte d'autonomie. Ainsi 70% des accidents domestiques se déroulent dans les salles de bains...* » « *Nous avons besoin de travailler avec des professionnels et également avec des associations comme le club Ambroise Croizat qui compte près de 350 adhérents pour cerner les besoins.* » « *Nous avons une démarche volontariste de logement social au cœur de la ville avec des garanties nécessaires pour les personnes âgées, mais aussi pour des jeunes, ceci afin de garantir la mixité des générations.* »

Plus de 800 jeunes judokas avec l'équipe de France de judo

La halle des sports s'est transformée en tatami géant



Le Judo-club portois invitait le mercredi 12 mai l'équipe de France de judo dans le cadre des six mercredis qu'elle consacre pour la promotion de ce sport qui compte 570 000 licenciés en France.



Pierre Trapier remet le livre du centenaire à Jean Aristide Brement

jeunes porteurs de handicap et l'après-midi ils étaient plus de 800 jeunes judokas venus de la quasi-totalité des clubs de Drôme-Ardèche et beaucoup de la ligue Dauphiné-Savoie pour répéter des techniques et se livrer à quelques randoris (combats) avec leurs champions et, enfin, recevoir des dédicaces de ces sportifs de haut niveau qui, parce qu'ils sont judokas, ont dans leur attitude l'un des principes du code moral du judo : la modestie.

Annie Salvador, présidente du club portois et présidente du comité Drôme-Ardèche a pu pousser un "ouf" de soulagement au terme de cette folle journée dont l'organisation, tirée au cordeau, a été assurée par 60 bénévoles du club.

Les jeunes champions ont été reçus en mairie (*) où ils se sont vus remettre la médaille de la Ville. A cette occasion, le maire, Pierre

Benjamin Barbelet, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Pékin, Pénélope Borra, championne de France 2010, 3^{ème} aux championnats d'Europe, Pierre Duprat, championne d'Europe juniors 2010, Sofiane Milous, champion d'Europe 2010, Mylène Chollet, championne de France, 5^{ème} aux championnats d'Europe, 5^{ème} au tournoi de Bercy, le plus grand tournoi de judo au monde, Lucie Louette, championne de France 2010, 3^{ème} aux championnats d'Europe et Jean-Pierre Jibert, entraîneur de l'équipe de France : telle était la composition de l'équipe, accompagnée de Jean-Aristide Brement, responsable de la Fédération française de judo, qui, toute la journée du mercredi 12 mai est venue animer la halle des sports, transformée en gigantesque tatami.

Le matin, les champions ont travaillé avec des jeunes du club portois et quelque 50



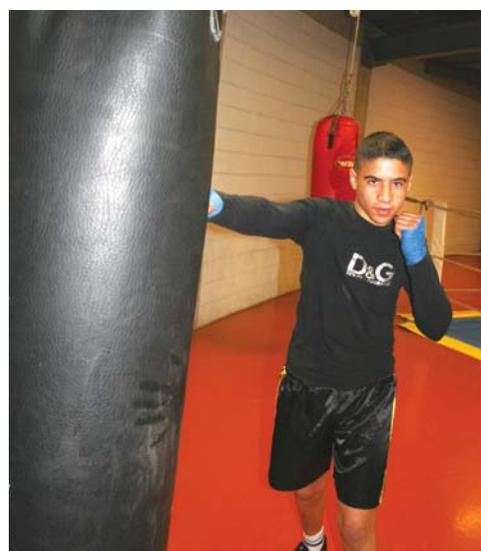
Trapier les félicita pour les valeurs qu'ils incarnent, à savoir le don de soi et l'entraide mutuelle. Des valeurs en tous points proches de celle de Portes-lès-Valence, dont le maire traça l'historique. Claude Campagne, maire-adjoint chargé des sports, quant à lui, dit l'admiration qu'il porte à ce sport qui, quoique sport de combat, repose essentiellement sur le respect de l'autre. Responsable des sports au Conseil général, Pierre-Jean Veyret dit à quel point, quand il venait à Portes, il sentait comme cette ville respirait l'amour du sport. Ce mercredi 12 mai 2010 restera en tout cas dans les annales du club portois qui, il y a vingt ans de cela, avait invité ce grand champion qu'est Fabien Canu.

() On y notait également la présence de Marie-Josée Faure, maire de Beauvallon, conseillère générale, Denis Lacombe de la DDJS de la Drôme, Claude Illy, conseiller municipal en charge des sports, Georges Kuzmiez, président de la Ligue Dauphiné-Savoie, Christophe Cadet, Karine Point, Gérard Chatain, entraîneurs du club*



Boxe dans les quartiers

Les quatre samedis du mois de juin, la boxe sera dans les quartiers portois. En partenariat avec la municipalité, la MJC, l'AJAP et les éducateurs sportifs de la Ville, le Boxe ring portois organise le projet "boxe inter-quartiers". Sur un



ring démontable qui se déplacera le premier samedi au quartier Nord (Voltaire), le deuxième, au quartier Ouest, le troisième au centre et le quatrième au quartier Est, il s'agit d'une initiation à la boxe tant américaine (pieds et poings) qu'anglaise (poings uniquement). Cette initiation, menée par trois entraîneurs, se déroulera l'après-midi à raison d'une heure et demie pour les enfants et d'une heure et demie pour les ados. Le premier samedi de juillet, une rencontre centrale s'effectuera place de la mairie. Cette boxe éducative, c'est-à-dire sans coups portés, permettra également à Claude Deparday, président et entraîneur du club, de détecter pour les inciter, ceux qui ont des aptitudes à ce sport.

Karim Djefafli, avec 7 titres de champion de France full contact et américaine, quart finaliste au championnat du monde amateur américaine, champion Dauphiné-Savoie en anglaise sera sur les rings lors de ce mois de juin.

Car le Boxe ring portois ouvrira ses portes officiellement le lundi 6 septembre 2010 dans la commune. Dans l'attente de notre salle multiboxe, les cours s'effectueront aux anciens ateliers municipaux situés à l'entrée de la ville (rue Jean Jaurès) juste après la station service AGIP.

Contact Internet : boxeringportois.asso-web.com

FÊTE DE L'OPS

L'Office Portois des Sports (OPS) organise sa fête annuelle le 11 juin, en partenariat avec la municipalité. Celle-ci se déroulera à partir de 19 h au parc Léo Lagrange avec un concert gratuit du groupe New Way (rock-blues) La mairie offre l'apéritif et l'OPS tient une buvette avec petite restauration.

“La danse de Laeti” : déjà de grands pas

Toute jeune association et déjà abonnée aux podiums des concours.

“La danse de Laeti” est née en septembre 2009. Forte de 53 adhérents, elle dispense des cours de danse jazz et classique et présente des jeunes danseuses et danseurs à des concours régionaux, interdépartementaux, nationaux et internationaux. Cette année, Bastien Gache et Manon Girard se distinguent parmi les 24 élèves concourant.

Laetitia Simon est tombée toute petite dans le chaudron magique de la danse : à 4 ans à Montmeyran, à 9 ans, à la MJC de Beau-



mont-lès-Valence pour la danse classique, au conservatoire de musique et de danse de Valence, en sport étude à Montpellier, au Centre International de danse Jazz à Paris. Après son bac, elle passe en 2006 son diplôme d'Etat. De la danse, elle fut lauréate de concours nationaux et internationaux, elle en fera son métier. Elle donne des cours à Saint-Péray, Livron, Valence. Mais cette jeune Portoise a bien vu que sa ville était un véritable carrefour et elle a donc décidé d'y monter également un cours qu'elle dis-

pense le samedi à la Halle des sports. En quelques mois à peine, “La danse de Laeti” s’est vu décerner deux coups de cœur du jury en jazz au concours international d’Annecy les 12 et 13 avril et Claire Malevieille a reçu la coupe de la meilleure danseuse en février à Bourg-en-Bresse. Depuis septembre 2009, l’association a obtenu, dans divers concours, 16 médailles d’or, 15 d’argent et 16 de bronze. Certains des jeunes danseurs du cours de Laetitia aimeraient suivre ses traces et, de leur passion, en faire leur métier. C’est sans doute le cas de Bastien Gache et Manon Girard qui, à respectivement 15 et 16 ans, ont d’ores et déjà été classés en catégorie pré-professionnelle vu leurs niveaux. “La danse de Laeti” donnera son gala annuel le samedi 3 juillet à 20 h, à la Halle des sports.

*Contacts et renseignements :
www.ladansedelaeti.fr*

AJT fait son festival

AJT, c’est une école de théâtre, une école de l’apprentissage du jeu, de la scène. Et ses élèves ont la chance, chaque année, de se frotter aux planches d’un théâtre sur lesquelles parmi les plus grands, jeunes pousses prometteuses ou talents confirmés et blanchis sous le harnais, ont foulées. Cette année, Action Jeune Théâtre propose trois spectacles : l’un avec des enfants comédiens, le deuxième avec des adolescents et le troisième avec des adultes.

■ “Mais où est donc passé Alinéa ?” d’après Florent Dironck, mardi 1^{er} juin à 20 h 30. *Dans un royaume imaginaire, la reine Camisole gouverne. Son fils, le prince Trècraintif, a peur de tout. Une brave paysanne nommée Alinéa mariée à Tiroflan se fait du souci pour son avenir. Alinéa et la reine Camisole s’allient en espérant améliorer leur sort.* Spectacle de 30 personnages joué par des enfants.



■ “Rêve de théâtre” d’après Marcel Maréchal, jeudi 3 juin à 20 h 30. *Merlin l’enchanteur, comédien et chef d’une petite troupe itinérante a vu son théâtre emporté par la tempête. Il décide d’aller demander de l’aide à l’adjoint aux Beaux Arts. Arrivé trop tôt, il s’endort et fait un rêve où viennent le visiter Molière, Rodrigue et Chimène, Camille et Perdican, et Cyrano...* Spectacle de 30 personnages joué par des adolescents.



■ “Des secrétaires dans tous leurs états” d’après Sandra J. Albert, samedi 5 juin à 20 h 30. *Une petite entreprise de recrutement est en pleine crise, les locaux sont désuets, le rangement est laxiste. Sept femmes se débattent dans les affres de la vie quotidienne.* Spectacle joué par des comédiennes adultes.



“Il était après...”

Le conte musical, entièrement “fait maison” s’amuse à remonter le temps...

L’aventure a commencé en 2001 avec “Pantin Pantine” et depuis, chaque année, en mai, le conte musical éclot pour le public. C’est donc le dixième conte musical que propose l’école de musique. Ce sera aussi le dernier pour Maryse Métayer qui, tant à la musique qu’en tant que chef de chœur, fut l’une des âmes de ce projet.

La cuvée 2010 du conte musical a du braver plusieurs tempêtes. Les cordes vocales de Maryse Métayer subissent de plein fouet l’hiver et s’enrouent. Norbert Paul, alias “Nono”, le pianiste, est victime d’un accident et son bras est gravement endommagé, suscitant encore beaucoup d’inquiétudes. De quoi semer le doute dans les esprits. Mais l’équipe va de l’avant, bien décidée à aller jusqu’au bout de son projet. Car il s’agit bien du projet d’une équipe qui a entièrement conçu, de A à Z, ce conte musical.

Commençons par le livret. On le doit à Gisèle Brandenbusch qui a écrit le texte des douze chansons qui en forment l’ossature. Gisèle est déjà rompue à ce type de travail. On lui doit, pour le centenaire de la commune, l’hymne de Portes qu’on peut écouter lorsqu’on téléphone en mairie et qu’on est mis en attente, ce qui nous change d’un Vivaldi outrageusement amputé. La musique a été écrite par Maryse Métayer et Pascal Coignet, directeur de l’école qui en a fait également l’orchestration. Car le conte musical, “Il était après...” est conçu pour quatre instruments et voix. On trouvera ainsi “Nono” au piano, Jean-Louis Tailhade à la basse, Isabelle Grandjean au violon, Anna Fall à la flûte. Quant aux décors, ils ont été conçus et réalisés par Virginie Simond, directrice de l’école d’art.

Financé par la municipalité, “Il était après...” s’inscrit dans le fil rouge du thème de toutes

les manifestations culturelles de l’année 2010, proposant un voyage à travers le temps. Pour en faire le pitch, il s’agit de l’aventure de Mutamploucs qui, après le “grand chamboulement”, ont emporté sur leur bouée de sauvetage ce qu’ils croyaient utiles à leur survie (genre caviar et champagne...), mais ont oublié les choses essentielles. Heureusement, ils n’ont pas oublié leur clé USB qui leur servira de machine à remonter le temps. Mais, chut, on ne vous en dit pas plus. Interprété par vingt-neuf enfants âgés de sept à quatorze ans, “Il était après...” sera présenté



Le groupe des jeunes chanteurs du conte musical

au Train-Théâtre le vendredi 28 et le samedi 29 mai au Train-Théâtre à 19 h 30 et le 8 juin à la salle des fêtes de Beaumont. Une bonne occasion de remonter le temps de façon cocasse et poétique...



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 19 juin à partir de 19 h. Trois scènes en centre ville : le parvis du centre culturel (chansons, musiques du Monde), la place de la mairie (tremplin de musiques actuelles), au parc Léo Lagrange (rock/métal). Défilé de répétition de la biennale de la danse (départ au Train-Théâtre).

GALA DE LA MOUETTE

Le samedi 19 juin, à 20 h 30, et le dimanche 20 juin, à 17 h 00, galas de danse de “La Mouette” au Train-Théâtre. Renseignements : 06 89 68 62 89.

SOIRÉE GOSPEL

Le samedi 26 juin, à 20 h 30, sera donnée au Temple, place de la Libération, une soirée gospel avec “Pomized Land Singers”.

PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Notre équipe municipale a fait le choix ambitieux d'associer les citoyen-ne-s aux décisions de la ville et de traiter en direct de vos questions concrètes et quotidiennes, conformément aux engagements pris par les élus de "Portes citoyenne" en mars 2008. Les portois sont nombreux à vouloir s'investir dans ces lieux de mise en commun, de co-élaboration. C'est vrai, vous êtes en attente de réponses concrètes à vos questions et vos préoccupations. Et vous voulez participer, agir et être réellement écoutés. En témoigne l'implication des habitants dans les quartiers "Ouest" et "Est"... et prochainement dans 2 conseils de quartier supplémentaires, dans le Sud et le centre-Sud. Reste qu'avec la suppression de la taxe professionnelle, avec la casse du service public, avec les réformes des collectivités voulues par la droite UMP/Nouveau centre, la "démocratie participative" risque d'être une coquille vide si ensemble, citoyens, élus et forces vives nous ne faisons pas entendre notre voix. Alors, ouvrons-là pour le bien commun et l'intérêt général !

Le 27 mai, mobilisons-nous tous ensemble !

Le jeudi 27 mai, à l'appel des confédérations syndicales CGT/CFDT/FSU/UNSA/Solidaires, une nouvelle journée d'action et de mobilisation se tiendra partout en France portant sur la défense des retraites, l'emploi, les salaires, les services publics.

Les élus municipaux membres du groupe "communistes, républicains et citoyens" seront actifs dans ce temps fort social. En effet, il est plus que jamais nécessaire de construire un rassemblement réunissant salariés, syndicalistes, partis politiques, organisations, élus locaux et citoyens. L'exemple de la Grèce est éloquent. Ce que la commission de Bruxelles, le FMI et l'UMP veulent imposer au peuple grec, c'est un recul en arrière de 50 ans ! Après la Grèce, à qui le tour ?

Déjà les spéculateurs lorgnent vers le Portugal, l'Irlande, l'Espagne, l'Italie. François Fillon annonce au nom du gouvernement un gel des dépenses de l'État français pendant 3 ans. Montant estimé de la purge : 50 milliards qui seront pris dans la poche des salariés, des précaires et de la commune.

Il y a urgence à faire contribuer les profits scandaleux qui échappent à l'impôt. Pour financer le progrès social, il est nécessaire de taxer les actifs financiers et de supprimer le fameux "bouclier fiscal" qui protège les familles les plus riches.

À Portes-lès-Valence comme partout dans la Drôme, agir pour les retraites, les salaires et l'emploi, c'est agir pour la solidarité et la justice sociale.

Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire, Président du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
groupeccr.pportes@yahoo.fr

Ensemble, pour développer durablement notre ville

Que ce soit dans le budget 2010 que nous venons de voter, dans les orientations du PLU qui va être arrêté et soumis à l'enquête publique, ou dans les orientations de l'Agenda 21, la ligne directrice de l'équipe municipale est de préparer le Portes de demain.

- Budget 2010 : investissement pour la jeunesse, l'éducation, les cantines, la voirie, l'amélioration du cadre de vie.
- PLU : orientations pour construire la ville de demain, en matière d'habitat, de zones économiques, d'espaces verts, de maintien de l'agriculture, d'amélioration des déplacements.
- Agenda 21 : 40 actions en matière d'économies d'énergies, de lutte contre le changement climatique, de maîtrise de l'aménagement du territoire, de rééquilibrage des modes de transports, des services à la personne, de démocratie participative, de développement de l'économie sociale et solidaire, de développement durable dans les entreprises mais aussi, dans la collectivité qui doit donner l'exemple.

Voilà, entre autres, à quoi travaille la majorité municipale et ceci toujours avec un maximum de concertation avec la population (réunion publique sur le budget, sur le PLU, ateliers Agenda 21, site internet de la commune, etc.).

C'est bien ensemble que l'on doit préparer l'avenir de notre commune.

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint, membre du groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté".
groupe.ps.apparentes@free.fr

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Ambitions Portaises

Dans quelques jours les comptes administratifs vont être présentés au conseil municipal mais le budget primitif 2010 fixe les ambitions de notre maire : rattraper le peloton de queue des communes car rester au tableau d'honneur quand on a l'âme d'un contestataire de surcroît communiste est totalement inconcevable.

Alors toute la panoplie du parfait dernier y passe : Recours à l'emprunt, augmentation des tarifs et des taux d'imposition. Quand il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir. Et il en prend du plaisir à nous expliquer que tout est normal dans la mesure où notre commune est encore en dessus des moyennes nationales. Son objectif étant bien sur de nous faire tendre vers le bas.

Vous l'aurez compris le développement prospère de notre commune de 2001 à 2008 est aussi une marque de bonne gestion qu'il faut faire vite oublier.

Tous les exemples donnés dans le dernier Portes-Infos sur les tarifs de l'agglomération démontrent la volonté de rattraper les autres communes au lieu d'utiliser son rôle de maire d'une commune influente pour faire diminuer les autres. L'influence de notre maire n'a apparemment pas beaucoup de poids dans ce domaine et c'est bien dommage.

Le groupe de l'opposition Portoise - groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

CANICULE, FORTES CHALEURS

Dans le cadre du Plan Canicule, et en cas de fortes chaleurs, quelques conseils afin de préserver votre santé ou aider les personnes fragiles qui vous entourent :

- Faire circuler l'air
- Fermer pendant la journée les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et les ouvrir la nuit pour provoquer des courants d'air
- S'habiller légèrement, porter des vêtements légers
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre et n'oubliez pas le chapeau, ou la casquette
- Se rafraîchir à l'aide de brumisateur et de linge humide
- Rester dans les pièces les plus fraîches de votre domicile
- Buvez le plus possible, même sans soif (infusions froides, jus de fruits, eau et sirop, lait et sirop, eau citronnée, bouillon), bien sûr, pas d'alcool !

OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Cet été, vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile en votre absence. La police nationale de la Drôme a mis en place une opération "tranquillité vacances". Voici quelques conseils en cas de cambriolage.

- ne touchez à rien
 - prévenez la police afin que les constatations et les relevés d'empreintes soient effectués
 - au moment du dépôt de plainte, donnez la liste descriptive des objets volés et munissez-vous des factures d'achat et des photographies d'objets de valeur
 - déclarez le vol à votre assureur
- Contacts : La police nationale a une antenne à Portes, 8, rue Pierre Semard. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 04 75 57 81 90. Commissariat de police de Valence, 8, rue Farnerie, tél. 05 75 82 22 22.
Mail : contact-police-nationale-drome@interieur.gouv.fr

PRÉINSCRIPTIONS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les préinscriptions auront lieu les 22, 23 et 24 juin 2010 de 8 h 30 à 12 h 30, en mairie - bureau de la restauration scolaire (rez-de-chaussée). Les familles des enfants inscrits en 2009-2010 peuvent déposer leur demande par courrier avant le 30 juin.

Seront inscrits en priorité les enfants :

- âgés de 4 ans révolus ;
- dont les deux parents travaillent ou pour les familles auxquelles il a été attribué un quotient familial A ou B.

Pièces à produire obligatoirement :

- Avis d'imposition sur les revenus de l'année 2008 ou trois derniers bulletins de salaire (pour le calcul du quotient familial) ;
- Attestation de l'employeur ou dernier bulletin de salaire (pour justifier de votre emploi).

Aucune demande d'inscription ne sera enregistrée en septembre, à l'exception de celles des nouveaux portois.

DU NOUVEAU À LA PISCINE

Suite aux difficultés rencontrées l'an passé à la piscine du fait de quelques individus extérieurs à la commune, la municipalité a réalisé un travail en amont pour assurer la tranquillité des utilisateurs de l'équipement pour la saison 2010. Ainsi la présence de la police municipale sera renforcée aux abords de l'équipement.

Par ailleurs, dans un objectif d'intégration, trois postes saisonniers à la piscine seront affectés à des jeunes issus des quartiers classés CUCS (contrat urbain de cohésion sociale).

La piscine sera ouverte au public l'après-midi les mercredis, samedis et dimanche matin du 2 au 25 juin et tous les après-midi à partir du 26 juin et jusqu'au 31 août.

LES AIDES DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2010-2011 les aides suivantes :

- Aide aux séjours "camps ou colonies" allouée aux enfants portois. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à "E".
- Aide à la rentrée scolaire allouée aux familles portoises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C". Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale. Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre 2010.
- coup de Pouce Étudiant Municipal destiné aux étudiants portois (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2010;
- aide aux séjours linguistiques organisés par le Collège Jean Macé allouée aux familles portoises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E".

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Tél. 04 75 57 95 03

SORTIES FAMILLES ORGANISÉES PAR LA MJC

■ Dimanche 27 juin :
Les-Saintes-Maries-de-la-Mer

■ Dimanche 19 septembre :
Parc des oiseaux
à Villars-les-Dombes

Tarifs de la sortie :

Familles adhérentes à la MJC : adultes 7 €, enfants à partir de 4 ans et - 18 ans 4 €.

Familles non adhérentes : adultes 10 €, enfants à partir de 4 ans et - 18 ans 7 €.

COLO DE BOULC : C'EST MAINTENANT !

C'est maintenant qu'il faut penser à s'inscrire à la colo de Boulc gérée par l'association "Jeunesse et familles".

Renseignements, contacter l'association au 04 75 57 26 15 ou à coloboulc@yahoo.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Hugo Maranon,
Lorik Chapelet,
Aaron Delarbre,
Asma Kadri,
Maxence Forel,
Lisa Astier,
Mahir Dogan,
Kamila Tafla,
Kélia Faure,

Décès :

Hus Huguette née Joussaume,
Tracolat Gilbert,
Coste Jeannine née Bovet,
Long Odette née Théoule,
Fernandez Adoracion,
Bard Pierre,
Rabani René,
Brunella Angelo,
Ollier Gabrielle née Bousquet,
Misery Jean-Louis

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

L'événement

Le maire, Pierre Trapier et le conseil municipal de Portes-lès-Valence sont heureux de vous accueillir au...



2^E FORUM NATIONAL DE LA **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

"LA PARTICIPATION AU CONCRET"

VEN 4 JUIN 2010 de 9h à 17h

SAM 5 JUIN 2010 de 9h à 15h

Salle Georges-Brassens

(près de l'hôtel de ville)



C I D E F E

VALENCE AGGLO
Sud Rhône-Alpes

